

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER POUR UNE SAINTE DYNAMIQUE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DANS VOTRE ORGANISATION MUNICIPALE

DATES :

9 octobre 2024, de 9h00 à 11h00

DURÉE :

2h00

COÛT :

Membre : **135\$** plus les taxes applicables

Non membre : **260\$** plus les taxes applicables

FORMAT :

Webinaire

Le lien vous permettant d'accéder à la formation en visioconférence vous sera acheminé ultérieurement).

POUR INSCRIPTION :

[Formations - adgmrq](#)

CLIENTÈLE VISÉE :

La formation s'adresse à tous les gestionnaires des municipalités régionales de comté (MRC), municipalités locales (CM/LCV) et régies intermunicipales.

DESCRIPTION :

L'administration d'un organisme municipal est régie par la Loi, qui définit les grands rôles de chacun. Dans la mise en œuvre de ces rôles et responsabilités, une saine collaboration entre l'administratif et le politique est nécessaire. À l'aide de cas, les participants pourront comprendre comme cette collaboration devrait s'articuler plus concrètement au quotidien.

Principaux éléments abordés :

- Rôles et responsabilités des élus et des fonctionnaires
- Étude de cas
- Bonnes pratiques pour savoir naviguer dans l'administration municipale

FORMATRICE : Me Chloé Fauchon, Avocate



Me Fauchon exerce au sein du groupe Droit administratif et à ce titre, représente divers clients (entreprises, municipalités et autres organismes publics) devant les tribunaux dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire et urbanisme, des affaires municipales, du droit pénal et du droit administratif. Dans ces mêmes matières, elle agit également comme conseillère juridique, notamment dans le cadre de projets d'implantation ou d'agrandissement d'établissements d'entreprises (industrielles ou commerciales) et de diverses transactions.